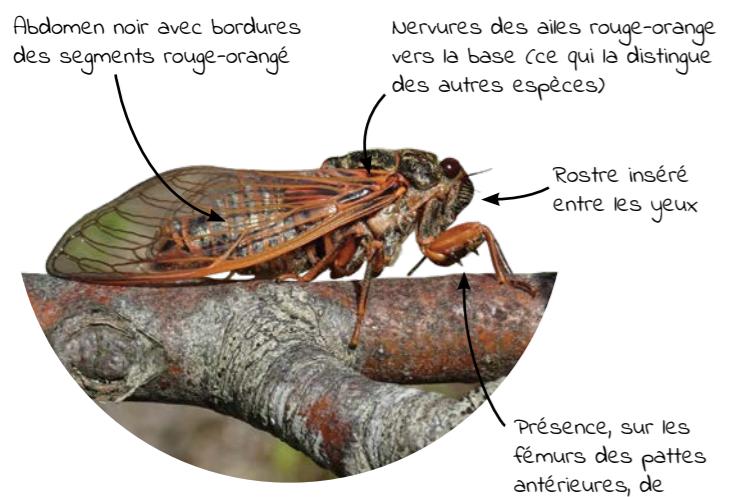




## Zoom sur une espèce : la Cigale rouge



La Provence, les cigales... et si le cliché était tout autre ? Et oui, il y a aussi des cigales dans la Nièvre ! Une espèce en particulier nous fait l'honneur de sa présence dans le Haut Nivernais : la **Cigale rouge**, l'une des plus grosses et belles cigales métropolitaines (et d'Europe !), reconnaissable à ses ailes colorées.

Cette cigale recherchant les **boisements de feuillus chauds et ensoleillés**, il n'est donc pas étonnant de l'entendre chanter l'été sur les versants sud des collines du Clamecycois, notamment à Clamecy, Oisy, Varzy, Rix et Dornecy.

Ce « chant » est émis uniquement par les mâles qui, perchés dans les arbres, cherchent à attirer les femelles et leur faire la cour. **Ce chant nuptial, appelé cymbalisation**, est produit par deux organes stridulants, les cymbales, situés à la base de l'abdomen.

À la fin de l'été, les œufs, pondus en bas des troncs, donnent naissance à **des larves qui s'enfouissent ensuite sous terre** pour s'y développer pendant plusieurs années. Un beau jour d'été, elles remonteront à la surface pour **se métamorphoser**, laissant derrière elles leur ancienne peau appelée exuvie. **Leur vie d'adulte ne durera ensuite que quelques semaines**, partagée entre festins de sève d'arbres et reproduction.

### Contacts pour en savoir plus

**Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne**  
Antenne de Decize  
Mailys FERRON  
43 avenue de Verdun - 58300 Decize  
07 77 91 14 62 - 03 45 82 93 07  
mailys.ferron@cen-bourgogne.fr  
www.cen-bourgogne.fr

**Communauté de communes**  
**Haut Nivernais Val d'Yonne**  
Chargée de mission Développement durable  
35 avenue de la République - 58500 Clamecy  
06 28 77 13 50  
developpementdurable@cchnvy.fr

**DDT Nièvre**  
Service Eau Forêt Biodiversité  
2 rue des Pâts  
BP 30 069 - 58020 Nevers Cedex  
03 86 71 52 91  
ddt-sefb@nievre.gouv.fr

# Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy

Site Natura 2000 n° FR 2600970



**NATURA**  
**2000** BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Gazette d'information Natura 2000

Numéro 8 / 2025

## Édito

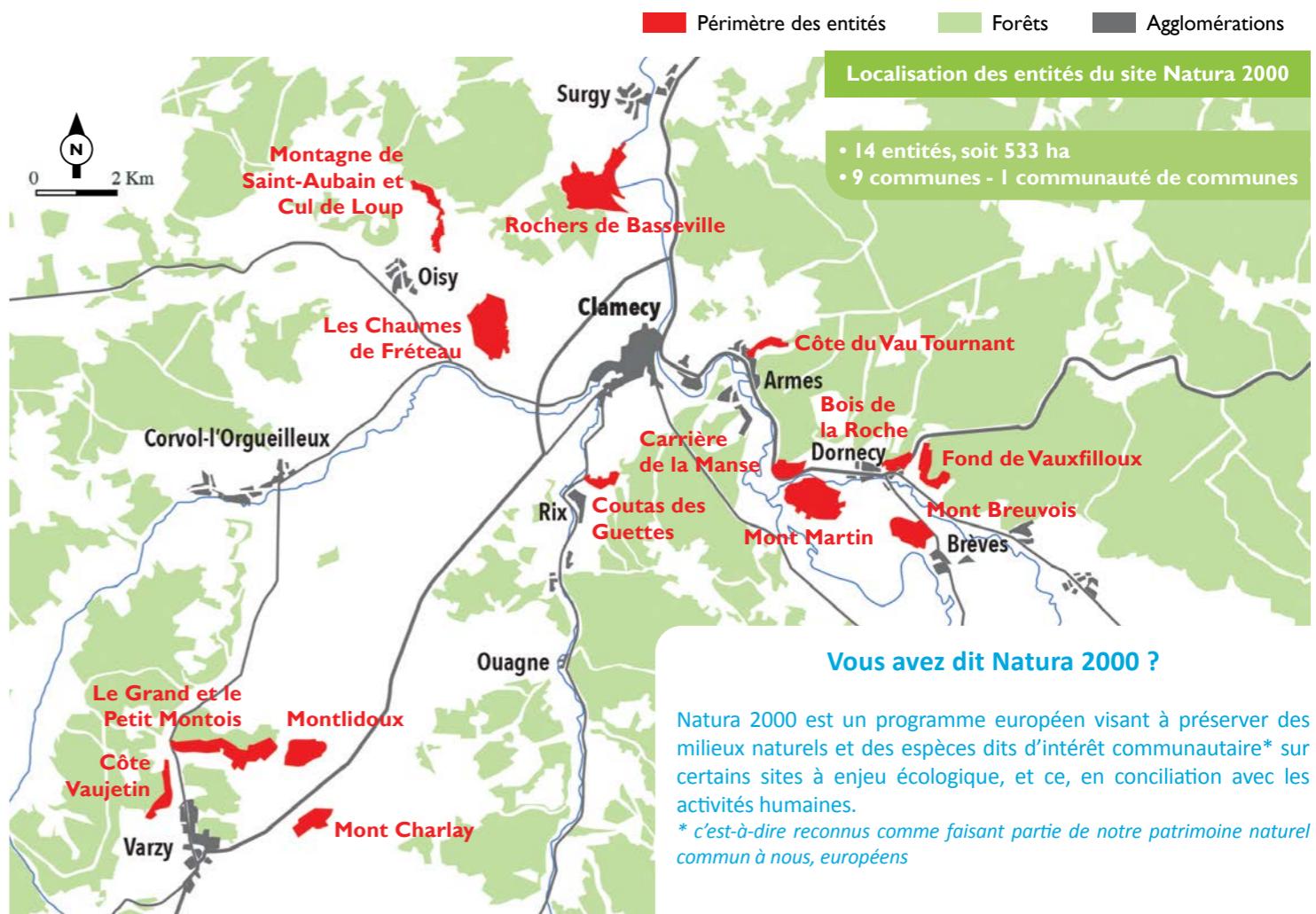
Voici déjà 12 ans que le site Natura 2000 a été constitué. Il s'agissait de protéger des sites remarquables, 14 entités qui n'intéressent pas que notre ville-centre mais aussi 8 autres communes à savoir Armes, Brèves, Dornecy, Oisy, Pousseaux, Rix, Surgy et Varzy.

Nouveauté ! À partir de ce numéro, une page spéciale d'activités pour vos enfants !

Cette protection va bien au-delà de ces sites, elle nous engage tous dans un mouvement où chacun prend conscience de l'urgence, notamment climatique, de conserver le mieux possible notre environnement naturel et d'agir pour la survie à long terme de toutes les espèces menacées et de leurs habitats. Ces lieux font partie de notre patrimoine commun. Chacun doit être persuadé de l'importance de cette protection et du respect que nous devons témoigner à Dame « Nature ». La préservation de la biodiversité telle que nous la connaissons encore est la condition essentielle du bon état futur de notre environnement et de notre planète. Poursuivons ensemble cette démarche !

**Jean-Jacques MEY**

Président du comité de pilotage du site Natura 2000  
Vice-Président de la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne  
(délégué au développement durable et au numérique)





Les moutons sont de précieux alliés pour maintenir les pelouses calcaires en bon état.  
C. Najeau - CEN Bourgogne

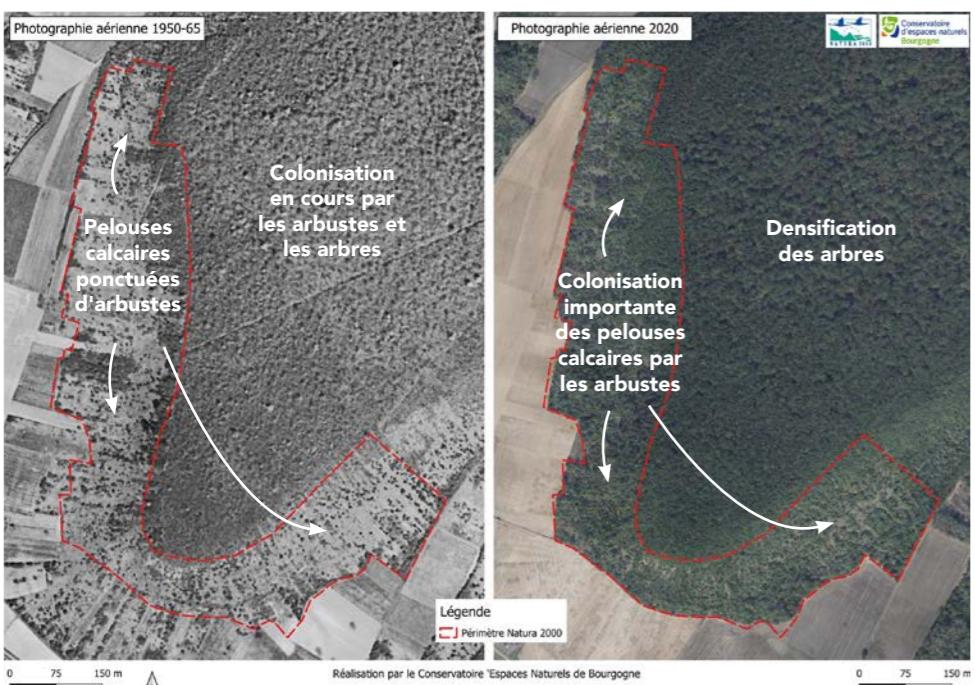
## À la recherche de propriétaires souhaitant préserver les pelouses calcaires

Mettre en œuvre des actions de préservation des milieux naturels n'est pas une mince affaire ! En effet, les parcelles concernées sont souvent privées. Aussi, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne et la Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne mènent plusieurs démarches s'adressant aux propriétaires afin de préserver les pelouses calcaires du site Natura 2000 et leur biodiversité remarquable.

### Un contexte agricole et foncier particulier

Autrefois utilisées pour faire pâtrir des petits troupeaux de moutons ou de vaches, parfois même pour planter quelques pieds de vignes, les pelouses calcaires sont depuis les années 70 en sursis. Dans un contexte de politique de remembrement et d'intensification agricole, ces coteaux pentus, difficilement accessibles et jugés peu productifs, ont subi et subissent encore de plein fouet la **déprise agricole**, d'autant plus sur ce territoire où le **parcellaire très morcelé** complique l'utilisation de ces terres dans un monde agricole privilégiant les grandes étendues. Aujourd'hui, **les propriétaires ne savent pas quoi faire de ces parcelles isolées voire même ignorent qu'ils en sont propriétaires** ! Des terrains peuvent aussi être en **indivision** (plusieurs héritiers suite au décès des propriétaires). Tout ceci complique donc considérablement la mise en place d'actions concrètes de préservation.

#### Évolution de la colonisation par les arbres et arbustes des pelouses calcaires du site du Fond de Vauxfilloux entre 1950 et 2020



#### Exemple de parcellaire très morcelé sur le site du Fond de Vauxfilloux à Dornecy



## Maîtriser le foncier ou l'usage des sols pour mieux préserver

Pour préserver durablement les pelouses calcaires du territoire, le **Conservatoire de Bourgogne** et la **Communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne** ont lancé **une campagne d'animation foncière**. Celle-ci vise à terme à **maîtriser l'usage** ou à **acquérir des parcelles** afin de pouvoir y mettre en place une gestion écologique (travaux de débroussaillage ou broyage de la végétation sur les parcelles les plus enfrichées, mise en place de pâturage, etc.). Cette démarche longue et complexe se déroule en plusieurs étapes :



**L'identification de parcelles** abritant un patrimoine naturel d'intérêt écologique majeur ou des espèces menacées, grâce à des expertises sur le terrain ;



**La recherche, grâce au cadastre, des propriétaires des parcelles** sur lesquelles des enjeux écologiques ont été mis en évidence ;



**La prise de contact** et l'organisation de rencontres et discussions avec les propriétaires ;



**La mise en place d'un outil foncier** pour la gestion des parcelles des propriétaires intéressés : convention de gestion\*, Obligations réelles environnementales\*, bail emphytéotique\*, acquisition (par le Conservatoire de Bourgogne ou la Communauté de communes par exemple), donation, etc.

Vous êtes propriétaire d'une parcelle de pelouse calcaire et souhaitez la vendre ou être prêt à agir pour sa préservation, contactez-nous !

La **Communauté de communes cherche notamment à acquérir des parcelles sur la Côte Vaujetin à Varzy** afin de les revaloriser par de l'écopâturage.

### Lexique

\* **Convention de gestion** : contrat par lequel un propriétaire confie la gestion de son terrains à un gestionnaire

\* **Obligations réelles environnementales** : contrat passé entre un propriétaire et un gestionnaire public ou associatif pour assurer la préservation du patrimoine naturel sur une parcelle

\* **Bail emphytéotique** : contrat de location de longue durée (plus de 18 ans) portant sur un bien immobilier et procurant au locataire quasiment les mêmes droits et devoirs que le propriétaire

## Accompagner les propriétaires dans la gestion de leurs parcelles

Au sein d'un site Natura 2000, un autre levier d'action existe : **l'animation territoriale**, basée sur la concertation avec les acteurs locaux et les propriétaires. Là encore, après identification de parcelles à enjeux écologiques et recherche des propriétaires, des discussions sont engagées sur l'usage actuel des terrains (fauche, tonte, pâturage voire abandon) afin de définir les pratiques à maintenir et celles à faire évoluer pour conserver les pelouses calcaires et leur biodiversité.

**Des outils contractuels** peuvent ensuite être envisagés avec l'aide et l'appui du Conservatoire de Bourgogne :

- **Les Mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC)**, contrats passés entre l'État et des agriculteurs volontaires pour adopter sur leurs parcelles des pratiques respectueuses de la nature ;

- **Les Contrats Natura 2000**, équivalents des MAEC mais à destination des forestiers ou de tous les propriétaires de parcelles autres que forestières et agricoles.

### Et si la préservation des milieux naturels commençait chez vous ?

Et oui, cela est possible ! À l'image de cet habitant de Dornecy qui, lors de sa rencontre avec le Conservatoire de Bourgogne sur un stand, a réalisé que sa parcelle abritait une pelouse calcaire. À sa demande, il a depuis été conseillé par le Conservatoire de Bourgogne pour la gérer au mieux afin de la préserver.



Pour favoriser la biodiversité des pelouses calcaires du site Natura 2000, le Conservatoire de Bourgogne peut accompagner les propriétaires.  
O. Girard - CEN Bourgogne

En 2025, animation territoriale et étude foncière étaient donc au programme pour le Conservatoire de Bourgogne. Les actions de concertation à entreprendre ont ainsi été priorisées et ciblent notamment les parcelles de pelouses calcaires fortement dégradées ou s'embroussaillant rapidement. Affaire à suivre en 2026 !